

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021
DELIBERATION N° DE-2021-106

L'an deux mil vingt et un, le 3 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h07), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN (à partir de 19h14), Mme LIOUSSE (jusqu'à 20h10), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL ; M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme ZITTEL à Mme DUHART ; M. ESTEBAN à M. ABADIE (jusqu'à 19h14) ; Mme LIOUSSE à Mme BROCARD (à partir de 20h10).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 18h07, délibération n°7).

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. CORREGE,

OBJET : FINANCES – Exercice 2020 - Budget annexe des parcs de stationnement - Compte administratif 2020.

L'exécution budgétaire 2020 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement	6 300 000 €	3 126 077,21 €	1 400 000,00 €
Dépenses d'investissement	6 300 000 €	4 572 260,51 €	1 365 000,00 €
Solde d'investissement		-1 446 183,30 €	35 000,00 €
Solde d'investissement reporté		1 804 342,09 €	
Résultat d'investissement cumulé		358 158,79 €	
Recettes d'exploitation	3 810 000 €	3 632 035,19 €	
Dépenses d'exploitation	3 810 000 €	3 627 015,22 €	
Résultat d'exploitation 2020		5 019,97 €	
Résultat antérieur reporté		0,00 €	
Résultat d'exploitation cumulé		5 019,97 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		363 178,76 €	

Pour la section d'exploitation, l'examen du compte administratif fait apparaître les principales évolutions suivantes.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent globalement à 3,627 M€, très proche du niveau 2019 (3,603 M€). Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général (fluides, achats et charges externes) : 914 K€ (- 6 %) ;
- charges de personnel : 1 295 K€ (+ 5,3 %) ;
- frais financiers : 145 K€ (- 9,4 %) ;
- autres charges et dotations aux amortissements et provisions : 1,273 M€ (+ 2,8 %).

Les recettes d'exploitation représentent pour leur part 3,632 M€ et diminuent de près de 11 % par rapport à 2019 en raison de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire. Ainsi, les droits de stationnement proprement dits (forfait post-stationnement compris), s'établissent à 2,880 M€ contre 3,404 M€ pour l'exercice précédent, soit une perte de 524 K€ (-15,4 %) dont 320 K€ relatifs à la gratuité mise en place lors du premier confinement dans le cadre des mesures de soutien à la population. Cette situation totalement inédite a conduit à mobiliser une partie de la subvention d'équilibre inscrite en prévision et versée depuis le budget principal à hauteur de 110 K€.

L'exécution du fonctionnement se solde par un excédent de 5 K€.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent globalement à 4,57 M€, dont 0,7 M€ d'écritures d'ordre.

Les dépenses réelles représentent 3,9 M€, dont 491 K€ pour le remboursement du capital des emprunts et 3,4 M€ pour les dépenses d'équipement (3,3 M€ en 2019). Ces dernières correspondent principalement aux travaux des parcs De Gaulle (907 K€), Boufflers (675 K€) et Gare (1,534 M€) ainsi qu'à l'achat et au renouvellement de matériel péager (147 K€). Les restes à réaliser atteignent 1,4 M€ et sont financés par un emprunt qui sera mobilisé en 2021.

Les recettes d'investissement totalisent 4,93 M€ et comprennent la dotation aux amortissements pour près de 1,3 M€, l'excédent antérieur reporté pour 1,8 M€, l'affectation du résultat de fonctionnement de 2019 pour 563 K€ ainsi qu'une mobilisation d'emprunt pour 1 M€.

La section d'investissement dégage un solde positif de 358 K€.

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette de ce budget annexe s'établit à 4,2 M€ contre 3,7 M€ fin 2019. En raison de la crise sanitaire, la capacité d'autofinancement brute diminue à 0,6 M€. La combinaison des deux éléments a pour conséquence une variation sensible du ratio de désendettement, qui évolue de 3,6 années à 6,9 années. Outre le fait que cette augmentation s'explique par des raisons exceptionnelles, il convient de noter que ce niveau de désendettement reste bien en-dessous du plafond de référence fixé à 12 années.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme DURRUTY.
M. ETCHEGARAY ne prend pas part au vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ

Jean-René ETCHEGARAY
Par délégation du Maire de Bayonne
Marc Wittenberg
Directeur général des services

